



Résidence d'auteur au Mans

L'association La 25^e Heure du Livre, la Ville du Mans, la D.R.A.C des Pays de la Loire mettent en place une résidence d'écrivain. Elle est co-organisée par le service Culture de la Ville du Mans qui est aussi engagé dans le développement des animations liées à la lecture publique, (découverte de la littérature contemporaine, promotion de l'écriture)

Conçue en lien avec la DRAC dans le cadre des dispositifs d'aide à la création, la résidence offre aux auteurs des conditions idéales pour concrétiser leur travail d'écriture personnel.

Elle crée aussi des relations entre des personnes éloignées de l'écrit et des auteurs, notamment dans le quartier des Bords de l'Huisne/Espal.

Grâce à des formes de médiation variées, elle contribue à développer auprès de publics différents le goût des mots, de l'écriture, de la recherche, de l'écoute et de la lecture.

La résidence permet aussi de fédérer les différents acteurs culturels, éducatifs et sociaux d'un quartier ou d'un établissement autour d'un projet commun, de développer le lectorat, de faire connaître les différentes structures culturelles et artistiques associées.

Structure organisatrice : association La 25^e Heure du Livre

Partenaires : Ville du Mans, Ministère de la Culture DRAC Pays de la Loire.

Année de création : 2015

Appel à candidature : jeudi 26 avril 2018

Cadre général de la résidence

Durée du séjour : trois mois répartis sur l'année scolaire 2018/2019

Sessions : dans la limite de 3 sessions.

dates 1^{ère} session : du 1^{er} octobre au 14 octobre, présence indispensable au salon du livre La 25e Heure (5/6/7 octobre) soit 2 semaines

dates 2^{ème} session : du 14 janvier au 15 février, soit 5 semaines

dates 3^{ème} session : du 11 mars au 12 avril, soit 5 semaines

Des modifications à convenir avec l'écrivain peuvent être apportées à ce calendrier.

Date limite de dépôt de dossier : jeudi 24 mai 2018

Nombre de bénéficiaire : un

Genre littéraire : nouvelle

Public : jeune/jeune adulte/adulte (Les apprenants en langue française seront aussi concernés)

Rencontres/Production

1. Temps de création personnelle

La résidence offrira à l'auteur le temps et la liberté de poursuivre en toute tranquillité son travail de création en cours.

Une restitution du travail d'écriture personnelle pourra être demandée à l'auteur en cours ou en fin de résidence selon des modalités à déterminer conjointement.

2. Temps de création lié au thème **Rêves et chimères**

Les partenaires, service Culture de la Ville du Mans, l'association La 25^e Heure du Livre, la D.R.A.C. passent commande à l'auteur en résidence de textes, sous la forme d'une ou deux nouvelles sur le thème imposé.

Le format de cette commande sera précisé après échange avec l'écrivain choisi.

Un suivi du travail de création en cours et une présentation finale ouverte à un large public seront demandés à l'auteur.

Cette restitution publique en fin de résidence sera proposée à l'écrivain selon une forme et un calendrier à définir.

Les nouvelles écrites lors des différentes résidences seront susceptibles de faire l'objet d'une publication sur support numérique ou papier dans le cadre d'un partenariat entre les porteurs du projet et un éditeur professionnel.

3. Animation culturelle

L'auteur consacra au maximum 29% de son temps au projet culturel qui aura été défini avec l'association La 25^e Heure du Livre, le service Culture et les autres partenaires locaux envisagés (Maison d'arrêt, Maisons de retraite, Réseau des médiathèques du Mans, Collèges...)

Ce projet culturel sera élaboré avec son accord et dans le respect de sa démarche artistique et de sa personnalité. Il pourrait se décliner selon plusieurs formes d'actions, en fonction des publics, des objectifs et des partenaires :

- Lancement de la Résidence, le vendredi 5 octobre au Salon La 25^e Heure du Livre.
- ateliers d'écriture, de lecture
- participation à la Nuit de la lecture organisée par la Médiathèque Aragon
- restitution de l'ensemble des travaux produits durant la résidence
- libre inscription de l'auteur dans des manifestations déjà programmées dans la ville par le service Culture et ses partenaires.

Les productions pourront aussi être éditées sur un blog dédié :

- journal de résidence de l'auteur s'il en accepte le principe
- publication des textes produits en atelier d'écriture (si principe atelier retenu)

Conditions d'accès

Les auteurs résidant en France métropolitaine ayant déjà publié au moins un ouvrage en langue française depuis moins de cinq ans, à compte d'éditeur et qui portent un projet de création peuvent faire acte de candidature.

Le dossier de candidature comprendra

-un CV,
-une bibliographie,
-une lettre présentant son parcours d'écrivain, ses motivations d'écriture au moment de la résidence (travail d'écriture en cours ou en projet, par exemple), ses motivations pour la résidence (sur texte de commande, sur projet de médiation)

Les candidatures seront examinées par le comité de pilotage réuni par l'association La 25^e Heure du Livre, le service Culture de la Ville du Mans, la D.R.A.C. et composé de personnes expertes.

Une première sélection de candidatures donnera lieu à des entretiens individuels prévus début juin.

À l'issue de ces entretiens, un auteur sera sélectionné et contacté directement pour établir son inscription définitive.

Lorsque la candidature sera acceptée, une convention d'accueil en résidence sera alors signée entre l'association La 25^e Heure du Livre et l'auteur résident.

Allocation

Pour le soutenir dans sa démarche de création, La 25^e Heure versera à l'écrivain en résidence une allocation de 4800€ net pour la résidence complète, somme versée en droits d'auteur et répartie selon les sessions.

Participation financière

La Ville du Mans mettra à disposition un logement, prendra en charge les voyages allers/retours de l'auteur depuis son lieu de résidence habituel jusqu'au Mans, en fonction du nombre de sessions.

Un abonnement aux transports en commun lui sera offert (bus et tramway).

L'auteur aura notamment à sa charge directe les déplacements locaux personnels, la nourriture, les consommables, le téléphone et la papeterie.

Ordinateur et véhicule ne lui seront pas fournis.

Les dossiers (une version papier et une version numérique aux deux adresses mail mentionnées ci-dessous) sont à adresser à

Association « La 25^e Heure du Livre »
Résidence d'auteur
5 rue des Jacobins
72000 Le Mans.

Contacts Association La 25^e Heure
02 43 24 09 68
camille@la25eheuredulivre.fr

Contact : Service Culture Mairie du Mans
02 43 47 38 60
clara.herin@lemans.fr